

Le conseil du Dr GROG

## Voyages : prévoyez vos vaccins

### Quelle que soit votre destination et même si vous restez chez vous

Vérifiez que vos vaccinations dites « universelles », contre le tétanos, la poliomyélite et la diphtérie, sont à jour. Pour vos enfants, vérifiez aussi la vaccination contre la rougeole, l'hépatite B et la tuberculose (BCG).

### Pour certains pays d'Europe Centrale et Orientale

Dans ces régions, le loisir rural (camping, randonnées) et les promenades en forêt font courir le risque d'encéphalites à tique, contre lesquelles un vaccin peut être utile.

### Pour les destinations intertropicales ou équatoriales

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour l'entrée dans certains pays, notamment en zone intertropicale d'Afrique ou en région amazonienne. Même là où elle n'est « que recommandée », n'hésitez pas à la faire : la fièvre jaune est une maladie mortelle et le vaccin est bien toléré. La vaccination contre l'encéphalite japonaise peut être utile en cas de séjour long en zone rurale en Asie du Sud-Est. Pour les voyages dans des conditions « rustiques » ou dans des zones où l'hygiène est précaire, il peut être nécessaire d'envisager une vaccination contre l'hépatite A et la typhoïde. Si vous vous risquez à des séjours aventureux dans des zones où l'accès aux soins est aléatoire, voyez avec votre médecin s'il faut vous faire vacciner contre l'hépatite B et même, dans certains pays d'Asie, contre la rage.

Enfin, quelques destinations très particulières peuvent nécessiter des vaccins spécifiques comme, par exemple, le vaccin contre les méningites lors du pèlerinage à la Mecque.

### Un seul mot d'ordre : anticipez !

Bref, à chaque destination... ses vaccinations. L'approche des vacances d'été est un bon moment pour jeter un coup d'œil à votre carnet de vaccination et faire le point avec votre médecin selon votre « plan de route ». Tous les vaccins ne peuvent pas être faits en même temps et leur efficacité n'apparaît généralement qu'après 10 à 15 jours. De plus, un certain nombre de vaccinations ne peut être fait que dans des centres spécialisés. N'attendez pas la dernière minute pour les programmer.

Sources : *Open Rome, Réseau d'Observation Mancelle des Pathologies Infectieuses, mai 2005*

Le Dico du doc

### Post AMM

Tous les médicaments commercialisés en Europe doivent avoir une « Autorisation de Mise sur le Marché » (AMM). Une fois sur le marché, les médicaments font l'objet d'une surveillance attentive qui peut aboutir, dans certains cas, à leur retrait ou une modification de leur utilisation. Cette surveillance, surnommée « post AMM » parce qu'elle commence après l'autorisation de mise sur le marché, est indispensable. En effet, certains effets indésirables sont peu fréquents et on ne peut les détecter que si les consommateurs du produit sont très nombreux. Dans d'autres cas, les effets indésirables n'apparaissent que si le médicament est associé à d'autres produits ou que s'il est absorbé par des malades ayant un « terrain » particulier. Bref, les médicaments réservent parfois des surprises, il faut toujours rester vigilant.

Source : *L'étude d'un médicament ne s'arrête pas avec l'AMM. Un entretien avec le Pr Bégaud. Le Quotidien du Médecin, 3 février 2005.*

### Météo antibio

#### Risque de

- Grippe	très faible
- Bronchiolite	très faible
- Inf respiratoire	faible

L'épidémie de grippe sévit toujours chez les volailles et les oiseaux en Asie du Sud-Est. Quelques cas humains sont périodiquement signalés par l'Organisation Mondiale de la Santé. En France, la « plan pandémie » (une sorte de « plan ORSEC » pour le cas où la grippe du poulet diffuserait massivement aux humains) vient d'être mis en ligne sur le site du ministère de la santé. Si le sujet vous intéresse, consultez [http://www.sante.gouv.fr/html/dossiers/grippe/pandemiegrippale\\_plan.pdf](http://www.sante.gouv.fr/html/dossiers/grippe/pandemiegrippale_plan.pdf)